

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-243

Stratégies et Ressources Foncières

Droit de préemption urbain sur les fonciers à
vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	2 6 JUL. 2022
Reçu en préfecture	2 2 JUL. 2022
Publié	2 6 JUL. 2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022, donnant à Philippe PERRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que l'agglomération a été destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique ;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question ;

DECIDE

- de renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Mandataire	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
09/06/2022	CONSEIL AC	non renseigné	9002 Route De Briennon MABLY	BH26
31/05/2022	ROANNAIS AGGLOMERATION représenté par Monsieur Yves NICOLIN	Me Hervé BESSAT	Boulevard Valmy ROANNE	BS270, BS140, BS249, BS153, BS251
01/06/2022	HP IMMO représentée par BARBIERI Laurent	M° Philippe RAQUIN	168 Rue de Charlieu ROANNE	BH243, BH242
01/06/2022	HP IMMO représentée par BARBIERI Laurent	M° Philippe RAQUIN	168 Rue de Charlieu ROANNE	BH240
03/06/2022	CHOLLET Jean et DUINAT Marcelle, épouse	Me Hervé BESSAT	3 Impasse de la Marne ROANNE	BS59
10/06/2022	SCI MIDANE représentée par Monsieur Daniel VERRIERE	RIOTTE-BERTRAND Christelle	178 Rue de Charlieu ROANNE	BH198

24/06/2022	SMLE représentée par KERGONOU Sylvie	SOL DOURDIN Christine	210 et 210 bis Rue de Charlieu ROANNE	BM459, BM457, BM441, BM438, BM435, BM437, BM463, BM462, BM436, BM409, BM460
07/05/2022	La Société dénommée SCI GAFT représentée par Monsieur Thierry BARD	La Société dénommée SCI GAFT représentée par Monsieur Thierry BARD	151 Chemin du Pré Normand SAINT-HAON-LE- CHATEL	A941

*Par délégation du conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Philippe PERRON
Vice-Président délégué à l'emploi,
au développement économique*

